

DES DEMANDES D'INCLUSION EN AUGMENTATION

Par **Sophie Piqueron**

DEPUIS AVRIL 2015, LE TÉLÉPHONE DE LA CELLULE HANDICAP DE BADJE N'A CESSÉ DE SONNER. PARENTS, ASSISTANTS SOCIAUX, ÉDUCATEURS, CONSEILLERS DU SAJ, COORDINATEURS DE MILIEUX D'ACCUEIL... AUTANT DE PERSONNES À LA RECHERCHE D'ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES POUR DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP.

C'est donc plus d'une septantaine de demandes d'inclusion d'enfants en situation de handicap qui ont été introduites auprès de Badje, rien que pour ces vacances d'été. En termes de semaines de stage, cela représentait pratiquement le double, car les parents étaient à la recherche d'une à trois semaines de stage pour leur enfant.

Nous avons constaté cette année un nombre croissant de demandes pour des enfants âgés de moins de 6 ans ou de plus de 12 ans.

Avant même d'entamer les démarches de rencontre des familles, nous savions que nous ne pourrions répondre positivement à toutes les demandes, faute de personnel disponible et faute de moyens. Il a donc fallu faire des choix... et pour la première année, mettre des critères de priorité.

Les deux chargées de projets Handicap sont donc allées à la rencontre de ces familles et à la recherche de milieux d'accueil pouvant accueillir les enfants, soit en toute autonomie, soit en mettant à disposition du milieu d'accueil, un animateur supplémentaire afin de faciliter l'inclusion. Après rencontre, la plupart des enfants nécessitaient la présence d'un animateur-référent.

Pour cet été, ce sont 35 semaines d'inclusions que les animateurs de Badje ont presté, grâce aux précieux soutiens financiers de Visit Brussels, de Philantroupe, de la CCA d'Uccle, des administrations communales de Schaerbeek, d'Evere et de Jette, rejoins cet été par Anderlecht, grâce au soutien de l'Echevine de la jeunesse, du collègue et des échevins de la commune.

Malgré ces généreux partenaires, cela n'a malheureusement pas pu nous permettre de répondre à toutes les demandes et de fait, à permettre à tous les enfants rencontrés, de profiter d'une activité extrascolaire cet été.

Vous trouverez dans les pages qui suivent les témoignages de parents et d'animateurs et ce qu'ils pensent des projets d'inclusion.



NOTRE RENCONTRE AVEC BADJE

Par **Hejiri Afaf**, maman de Rayane

Je ne sais pas par où commencer, mais sachez que c'est avec une grande émotion que je vais vous raconter l'histoire de mon fils Rayane...

Rayane est né le 30 avril 2011, il a été scolarisé à Molenbeek en novembre 2013. Toute une année passe... Rentrée scolaire 2014, Rayane est en première maternelle et a une nouvelle institutrice. Là, c'est le commencement d'un combat... Une histoire avec beaucoup de douleur, d'émotions et à la fois de colère.

Un à deux mois après la rentrée scolaire, je suis convoquée par la direction et l'institutrice pour me faire part des difficultés que rencontre Rayane : il ne parle pas, ne participe pas aux activités et ne joue pas avec ses camarades.

Suite à mes observations et aux retours de l'école, je prends rendez-vous avec une neuropédiatre de l'UCL. L'école est au courant des démarches médicales et du délai d'attente de six mois avant la rencontre.

Février 2015, un jeudi avant les congés scolaires, je suis sur mon lieu de travail. Je reçois un appel de l'école. Ma première pensée est que Rayane est malade, mais celle-ci était complètement fautive. La Directrice me fait part que Rayane ne peut plus être scolarisé dans son établissement. Le choc a pris le dessus. J'ai perdu la parole et je me suis effondrée. J'ai raccroché sans demander d'explications.



Je ne rencontrerai la Directrice et l'institutrice que le lundi suivant. Le fait que Rayane ne parle pas, ne participe pas aux activités et a tendance à tout mettre en bouche le rend indésirable au sein de l'école. L'institutrice me fait part que si Rayane réintègre l'école, elle se mettra en maladie.

Je rencontre plus tard le PMS qui m'informe qu'il n'est pas habilité à m'aider dans cette situation ! Ce jour-là, la Directrice n'a pas voulu être présente. Le PMS me rapporte à nouveau que Rayane ne peut réintégrer l'école.

J'ai demandé si Rayane pouvait venir des demi-journées en attendant qu'il passe les examens. Cela a été refusé catégoriquement et j'avoue que ma proposition était contre mon gré, car Rayane à tout à fait le droit d'être scolarisé à plein temps.

Je suis sortie de l'école effondrée. Tout était confus dans mon esprit. Que faire ? Vers qui me diriger ? Qui va garder Rayane ?

Je décide d'écrire à la Ministre Joëlle Milquet, à la Bourgmestre en charge de l'Instruction publique de Molenbeek. Je me dirige également vers Infor Jeunes et la Ligue des Droits de l'Enfant. La Ministre Milquet transmet ma plainte auprès de la Bourgmestre. Je rencontre Monsieur Coenen, président de la Ligue des Droits de l'Enfant qui me dirige vers Badje.

Je rencontre également Xavier Polfiet, assistant social chez Service Droit des Jeunes, qui a joué un rôle important dans toutes les démarches juridiques. Ensemble, nous avons finalisé un dernier courrier adressé à la Bourgmestre, le mois dernier.

Le temps passe, Rayane n'a toujours pas d'école. Plus tard, la directrice de la Cellule pédagogique de Molenbeek me proposera deux demi-journées dans une autre école, que je déclinerai.

Il a été difficile pour moi de trouver quelqu'un pour garder Rayane. Inès, sa sœur, devait rentrer dans l'école de Rayane, ce que, bien sûr, je n'ai pas fait. Il m'était impossible moralement de le faire.

J'ai donc trouvé une autre école pour Inès. Malheureusement, chaque matin en partant avec elle, je laissais Rayane en pleurs sans pouvoir donner une explication valable.

Je prends contact avec Badje pour trouver une activité pour les vacances afin d'occuper les journées de Rayane. Je rencontre, mi-avril, Sophie Piqueron. Un accueil chaleureux et surtout humain sans aucun jugement. Elle fait tout son possible pour me trouver une activité pour les vacances d'été, car les inscriptions se font tôt.

Entre-temps, Rayane est hospitalisé à l'UCL pour une IRM. Deux semaines plus tard, nous avons les résultats. Rien n'est détecté dans le cerveau de Rayane.

C'est avec une grande joie que Sophie me trouvera finalement une activité pour une semaine, au mois de juillet. Celle-ci accompagnera Rayane durant tout son stage à la Tanière des Petits Ours. Grâce à Badje et à Sophie, Rayane a été épanoui, heureux durant le stage, et surtout il a participé aux activités avec d'autres enfants. C'est avec le cœur lourd que nous avons quitté cet environnement, qui reste pour Rayane magique... Il sait très bien qu'il pourra continuer à bénéficier des services de Badje.

Nous avons mis en place des séances de psychomotricité et de logopédie. Depuis le mois de juillet, Rayane commence à dire une vingtaine de mots et ne fait qu'évoluer.

Cette exclusion a eu un grand impact sur notre vie familiale, surtout moralement. Il est difficile pour une maman d'accepter l'exclusion de son enfant.

L'école de Rayane ne l'a pas laissé évoluer à son rythme. Apparemment, la différence n'était pas tolérée.

Grâce aux épaules sur lesquelles j'ai pu m'appuyer, j'ai pu surmonter les épreuves auxquelles j'ai été confrontée.

En septembre 2015, Rayane intégrera une école dite inclusive, à Laeken. Sa sœur l'accompagnera.

Je tiens à remercier Infor Jeunes et en particulier Xavier Polfiet du service Droit des Jeunes, Badje en particulier Sophie Piqueron, ainsi que toutes les personnes qui m'ont apporté l'aide dont Rayane a besoin.

